



Le Petit Cormoran

n° 219
Mars - Avril 2017

Bulletin de liaison des membres du
Groupe Ornithologique Normand

Sommaire

- Pages 2 à 6 : Vie du Groupe
- Pages 7 et 14 : Ornithologie
- Pages 15 & 16 : Protection

L'assemblée générale du 25 mars

Chaque année, l'assemblée générale réunit les adhérents du GONm, le dernier week-end de mars. La convocation statutaire à cette AG est jointe à cet envoi du PC.

Les rapports moral, d'activités et financier y seront présentés et discutés. Nous comptons sur votre présence. Deux documents font partie intégrante de ces rapports, mais sont diffusés avant l'AG ; vous pouvez d'ores et déjà en prendre connaissance :

1. le premier présente le bilan 2016 de notre réseau de réserves ; il s'agit de RRN n° 7 consultable et téléchargeable sur le site du GONm avec le lien suivant : <http://www.gonm.org/index.php?post/R%C3%A9seau-des-r%C3%A9serves-de-Normandie-2016>
2. le second est le bilan des six observatoires mis en œuvre par votre association ; il est également consultable et téléchargeable sur le site du GONm.

Nous souhaitons que ces documents vous informent pleinement d'une part importante de l'activité de votre association et que leur lecture vous conduise à vous engager encore plus nombreux et encore plus intensément pour que le GONm puisse encore mieux étudier et protéger les oiseaux de Normandie.

Cette AG aura à élire le prochain CA : d'ores et déjà, comme vous le verrez sur la convocation, tous les titulaires et une partie des suppléants se représentent. Tout autre adhérent peut, s'il le souhaite, présenter, même au moment de l'AG, sa propre candidature.

Enfin, si vous ne pouvez pas assister à l'AG, n'oubliez pas d'utiliser vos procurations : vous manifesterez ainsi votre intérêt à la vie du GONm.

Gérard Debout



Femelle de râle d'eau au nid avec ses poussins d'un jour (Photo Stéphane Lecocq)



Rappels

Pour profiter d'informations de base sur la vie de l'association, il existe un site Internet. Nous vous engageons vivement à vous y connecter : www.gonm.org.

Les Nouvelles du GONm sont mensuelles sur le site du GONm grâce à « GONm Actu » que vous propose P. Gachet ; le dernier paru est consultable avec le lien suivant : <http://www.gonm.org/index.php?post/GONm-Actu-FEVRIER-2017-N%C2%B027>

Pour des informations constamment actualisées et des échanges sur l'ornithologie, les réserves, la vie du GONm, il existe un forum : <http://forum.gonm.org>

Vous pouvez également nous retrouver sur Facebook :

www.facebook.com/GroupeOrnithologiqueNormand

Il existe aussi « Cormoclic », groupe de discussion ouvert aux seuls adhérents du GONm avec un compte Yahoo (cormoclic_gonm@yahoogroups.fr)

Le Petit Cormoran est un bulletin de liaison qui paraît tous les deux mois. Il apporte aux adhérents du GONm un très grand nombre d'informations sur la vie de l'association et sur les oiseaux. Il est désormais mis en ligne et est consultable sur notre site : www.gonm.org

Si vous voulez vous adresser à l'association en tant que structure, adressez-vous à :

<http://www.gonm.org/index.php?contact>

Le prochain Petit Cormoran paraîtra à la fin du mois d'avril 2017, les textes devront nous parvenir avant le 10 avril 2017.

Je rappelle que vos textes ne doivent pas dépasser une page et qu'ils doivent renvoyer, si nécessaire, à un document plus complet qui sera mis en ligne sur le site du GONm : www.gonm.org

Merci aux auteurs, illustrateurs, correcteurs (Alain Barrier et Claire Debout), metteur en page et en ligne (Guillaume Debout) et à la responsable de l'envoi de ce PC (Annie Chêne).

Responsable de la publication : Gérard Debout.

Lorsque, par oubli ou non, un texte n'est pas signé, il est évidemment assumé par le directeur de la publication comme c'est toujours le cas dans une publication.

La parution de ce Petit Cormoran est aidée financièrement par la DREAL de Normandie.

Les enquêtes de l'hiver 2016 - 2017

ENQUÊTES PERMANENTES

- **Tendances** : 15 février – 15 mars puis 15 avril – 15 mai. Claire Debout claire.debout@gmail.com
- **Bernaches, avocettes** : Bruno Chevalier bruno-chevalier@neuf.fr
- **Réseau limicoles** : Bruno Chevalier bruno-chevalier@neuf.fr
- **Enquête rapaces nocturnes** : Bruno Chevalier bruno-chevalier@neuf.fr

ENQUÊTES ATLAS

- **Atlas - les nicheurs** : Bruno Chevalier & Gérard Debout atlasnormand@gmail.com

Pour information : « La minute nature de la Salamandre »

<https://youtu.be/OvwplLiKgN1Q>

Ceux qui ne la connaissent pas peuvent s'abonner à cette minute sur la chaîne youtube, particulièrement bien faite.



Vie de l'association

Adhésions 2017

L'adhésion au GONm est due **par année civile** : n'attendez pas pour réadhérer à votre association ; cela vous permettra de participer aux activités que nous vous proposons et d'accroître l'efficacité de notre association. Le GONm compte sur vous pour nous adresser votre réadhésion au plus tôt sans nous obliger à de fastidieuses et gênantes relances. Nous comptons sur votre diligence.

Si vous n'avez pas déjà opté pour un prélèvement automatique, vous pouvez soit nous adresser le montant de votre adhésion accompagné du bulletin d'adhésion téléchargeable en vous rendant sur : <http://gonm.org/index.php?pages/adhesion>

Pour vous simplifier la tâche, vous pouvez régler en toute sécurité votre adhésion en ligne en vous rendant sur : <http://gonm.org/index.php?pages/adhesion>. Vous découvrirez une façon simple, claire et rapide de manifester votre soutien au GONm.

Si vous voulez aller plus loin en versant des

dons au GONm, cliquez sur :

<http://gonm.org/index.php?pages/Dons>

Rappelons que le GONm est une association reconnue d'utilité publique et que, à ce titre, il peut recevoir dons et legs.

Envoi de ce PC

Cet envoi comporte, outre le PC, la convocation à l'AG et ses annexes, le journal de l'atlas n° 7 et une fiche d'adhésion.

Si vous êtes d'ores et déjà adhérent (vous avez déjà adressé votre

chèque au secrétariat ou vous avez opté pour le prélèvement automatique), ne jetez pas ce bulletin d'adhésion : donnez-le à quelqu'un qui vous semble sensible à la nature même si ce n'est pas un ornithologue. Son adhésion au GONm sera un soutien précieux aux actions de notre association.

L'information des adhérents

Outre le Petit Cormoran (qui vous est adressé tous les deux mois), et GONm Actu (mensuel : cf. page précédente), vous pouvez consulter chaque année sur le site du GONm, le bilan des réserves RRN (réseau des réserves normandes), et le bilan des observatoires du GONm.

Ceux qui assistent à l'assemblée générale reçoivent un rapport d'activités papier et aussi un rapport financier papier.

En continu, le site Internet du GONm vous informe car il est constamment mis à jour. Vous pouvez aussi participer à la liste de discussion du GONm, au forum du GONm, à la page Facebook du GONm.

Ajoutez à cela, les réunions organisées localement, les stages qui vous sont réservés, les animations : voilà bien une palette de media qui vous permettent, si vous le souhaitez, d'être au courant des actions de votre association.





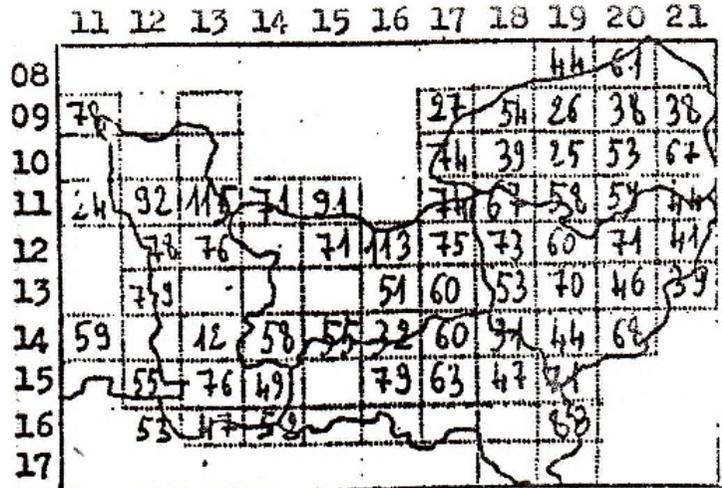
Quarante ans d'échanges : le Petit Cormoran n°7 (novembre 1978)

Le Petit Cormoran, comme le reste du fonctionnement de l'association, est toujours porté par une équipe de bénévoles. « S.V.P., joignez un timbre pour la réponse »... Un courrier, c'est une lettre dans une enveloppe, et beaucoup de temps ! Pas étonnant que l'un des sujets à l'ordre du jour du CA du 7 octobre 1978 soit le plan de rattrapage de la parution du « Cormoran », B. Braillon manque de temps... Un autre point évoqué est la représentation du GONm dans une association destinée « à assurer la sauvegarde du Museum d'histoire naturelle de Normandie créé par Mr. Brun à Friardel », démarche qui échouera plus tard, les collections étant finalement déplacées au Havre. Au chapitre protection, le réaménagement des carrières, en particulier les gravières, est évoqué « afin de faciliter l'implantation et la nidification des oiseaux aquatiques ». Appel est lancé pour localiser des sites favorables, « ceci nous permettra de proposer des dossiers pour défendre auprès des Services des Mines nos conceptions... »

Activité toujours efficace, les stages sont détaillés : Orne, Cotentin, Basse Seine, au total plus de 50 participants. Un stage en baie du Mont Saint-Michel est annoncé. Innovation, à côté des réunions mensuelles à Caen, la même offre est maintenant en place à Rouen.

Les observateurs ont été mobilisés par l'enquête des oiseaux en hiver du 1^{er} décembre 1977 au 15 janvier 1978 sur la trame IGN

au 1/50 000^e (Une carte couvre 520 km² contre 100 actuellement). Sur 76 cartes, 59 sont couvertes, avec un nombre moyen de 58 espèces par carte. Deux pages entières du PC rapportent l'état des retours : ni faucon



pèlerin, ni aigrette garzette (le futur n'est pas encore en marche !) par contre encore 3 cartes au pic cendré (Calvados et Manche), 1 seule pour le pic noir (Eure), 4 cartes à la corneille mantelée, 4 pour la linotte à bec jaune, 6 pour le sizerin ; au total, 174 espèces dont 68 passereaux. Quelques-unes ont été rajoutées à la main, inattendues : le goéland bourgmestre (Manche), le guillemot à miroir (Seine-Maritime), le milan noir (Eure), la grue cendrée (Manche). En ce temps-là, le cochevis huppé occupait encore 7 cartes de l'Eure... L'ouvrage de synthèse ne sera publié qu'en 1991 ! L'UNAO (Union Nationale des Associations Ornithologiques) soutient cette enquête lors de sa réunion de mai 1978. Une des nouvelles propositions débattues concerne une évaluation des effectifs de rapaces diurne non rupestres, enquête qui verra effectivement le jour.

Jean Collette

Commentaire carte en illustration : « Couverture de l'enquête en hiver : la Haute Normandie est bien pourvue en observateurs »



Stage de formation ornithologique

Suite aux trois sessions de formation qui ont eu lieu en 2016 et à la prochaine de début mars 2017 à Tatihou, nous vous proposons une nouvelle session de formation à **Tatihou** qui se déroulera sur 2,5 jours, **du vendredi 13 octobre en fin d'après-midi au dimanche 15 octobre 2017 en fin d'après-midi**.

Le séjour à Tatihou nous permet d'être hébergés deux jours en pension complète en chambres individuelles ou doubles (WC et douches individuelles).

Le prix pour la pension complète et les traversées en bateau est de 140 € par personne. Le stage en lui-même est gratuit.

Ce stage permet de suivre une formation de biologie et d'écologie des oiseaux ; en plus de cette formation, le fait d'être à Tatihou permettra d'effectuer des observations qui devraient être intéressantes, compte tenu de la date, au cœur de la migration postnuptiale.

Le programme de formation est conçu de manière à présenter l'oiseau, sa biologie et son écologie de façon simple mais scientifiquement rigoureuse, autant que faire se peut.

Être à Tatihou nous permettra aussi de découvrir les oiseaux de l'île et les migrateurs qui s'y reposent ou la survolent.

Le programme de formation est le suivant :

L'oiseau : définition

L'oiseau : éléments d'anatomie : squelette, téguments et phanères, plumes et vol

L'oiseau : classification

L'ornithologie : histoire sommaire ; grands noms, grands livres, ...

L'ornithologie actuellement : organisation, pratique, techniques de terrain, exploitation scientifique

Protection : histoire, modalités

Réchauffement climatique : modalités, conséquences

Organes des sens : goût, odorat, toucher, ouïe, vision, organes de l'orientation

Migration : écologie, modalités

Éthologie : histoire sommaire ; grands noms, grands types de comportements

Communication : grands types de signaux

Écologie de la reproduction : nids, couvain, nidicole, nidifuge, liens avec ressources

Biologie de la reproduction : endocrinologie, oviparité, embryogenèse

Écologie de l'alimentation

Biologie de l'alimentation : tube digestif et digestion, adaptations

Recensements : notion d'effectifs, adaptation des méthodes aux problèmes posés

Populations : définition, effectifs, densité, fonctionnement (taux de survie, philopatrie, puits-source, croissance, décroissance, ...).

Les personnes intéressées doivent s'inscrire au plus vite auprès de claire.debout@gmail.com

Compte tenu du nombre limité de places disponibles et du nombre de candidats aux stages précédents, il est conseillé de se manifester au plus tôt et les premiers à se manifester seront retenus dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Dès que votre inscription est enregistrée, vous aurez à remplir deux obligations : être adhérent 2017 du GONm et adresser le chèque correspondant à la pension sur l'île.

Gérard Debout, Claire Debout



« Entre soi » et les autres : quelle place pour les oiseaux dans les médias ?

Il y a, depuis trois ans, un fil « communication » sur le forum du GONm. Notre collègue Philippe Gachet a eu l'idée de ce stockage électronique qui ne remplace pas le travail de collecte des articles de presse mené par Sophie Akermann depuis de nombreuses années (pensez à elle en conservant les coupures !). Actuellement, 43 pages et 433 documents plus tard, en 3 ans le résultat est remarquable : la première page a ainsi été ouverte 5 400 fois ! En 2016, 105 articles ont été transmis à Philippe sur des sujets variés, il en fera une synthèse à venir.

Dans la majorité des cas, c'est « le GONm » qui provoque la publication d'un article en contactant la presse. Il est donc logique que ce soit là où le stock de bonnes volontés est le plus riche que les initiatives sont les plus nombreuses. Inversement, cercle vicieux, c'est là où l'association aurait le plus besoin d'être visible qu'elle l'est le moins. La médiatisation d'un événement (sortie, anniversaire, stage, espèce originale, enquêtes, etc.) demande un peu d'organisation et de temps de préparation (contacts, rédaction de textes, parfois création d'un groupe local temporaire...) Il y a rarement refus quand la prise de contact est directe (par exemple avec les correspondants locaux). C'est plus difficile quand on passe de façon anonyme par les grandes rédactions !

Quel est l'intérêt pour le GONm de figurer dans les pages de la presse locale au milieu des attractions sportives et autres sujets de société ? Ceux d'entre nous qui lisent la presse régulièrement savent que les sujets relatifs de près ou de loin à la nature sont rares : nettoyage des rivières par les sociétés de pêche, lâchers de gibier, plantations de haies en hiver, frelons asiatiques,

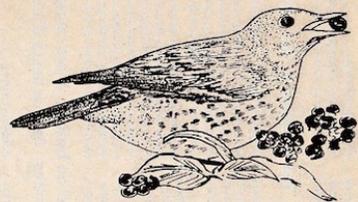
la Gazette - 27/11/87.

NATURE.

Arbustes à baies pour passereaux gourmands

A la Sainte-Catherine, tout bois prend racine ! Le dicton résonne comme un avertissement cette année après la tempête destructrice d'octobre. C'est maintenant le moment de créer ou de compléter les plantations d'arbres et d'arbustes. Au jardin, faites d'une pierre deux coups : nourrissez les oiseaux en hiver en plantant des arbustes attractifs !

Peu de place ? Les fruits rouges des cotoneasters attiront



pollutions diverses... Spontanément, l'avifaune n'a pas sa place dans l'actualité, sauf si le GONm fait la démarche.

Et après ? Il faut d'abord du temps.

Certains lecteurs découvrent nos activités et viendront au GONm quelques années plus tard. Les élus apprennent notre existence par la base. Des enseignants nous contactent pour de l'information locale. Le monde agricole ne se tient plus à distance et nous propose des collaborations (interventions en lycée agricole, participation à des journées de formation professionnelle, contrats de recherche ciblée sur l'avifaune bocagère...) Petits pas prudents, nous avions raison depuis longtemps, la biodiversité ne s'appelait encore que la « nature ». S'ouvrir aux autres est la meilleure des armes !

Jean Collette

Il y a 30 ans : après la tempête d'octobre 1987, incitation à planter... (la Gazette de la Manche)

meris, grivus, verdiers... Sur tout si vous plantez différentes espèces (par exemple *C. horizontalis* et *C. dealbata*) à hauteur égale. Vous ne disposez que du pied d'un mur ? Le cotoneaster horizontalis s'élève verticalement si vous le guidez.

Au cœur de l'hiver, les fruits sont rares. Ceux de l'églantier (les cynorrhodons) n'en ont que plus d'intérêt. Si vos haies sont trop civilisées pour accueillir la rose sauvage, plantez de robustes rosiers « fructifères », qui porteront de gros fruits en hiver. Ils supportent sans dommage la taille grossière aux cisailles comme une vulgaire haie.

Pas de problème de place ? Ajoutez le sureau, l'aubépine et le sorbier. Le sureau a tous les avantages : il pousse vite, dès septembre ses baies noires sont recherchées par les pigeons ramiers, les merles... C'est le moment où les migrants gourmands, les fauvettes en particulier, tachent leur bec de jus violacé. Cambie de luxe, pourquoi ne pas associer des ronces aux sureaux ? Mais cette option est réservée aux fonds de jardins inoccupés, là où le lierre s'épanouit sur quelques vieille souche. Respectez-les, ses fruits sont une rare gourmandise de printemps pour les oiseaux.

L'aubépine (« l'épine blanche ») est plus facile à domestiquer. Elle ne fructifie que sur des

pieds âgés que l'on laisse se développer en hauteur. Si une subépine pousse déjà dans votre haie taillée, épargnez un brin vertical lors de la taille. Il prendra vite l'allure d'un arbuste et fleurira au bout de peu d'années. Cette technique est applicable au prunellier (« épine noire »).

Un dernier conseil : variez vos plantations. De la diversité des espèces plantées naît la richesse de votre environnement. Mais attention aux variétés ornementales parfois stériles : aubépines à fleurs doubles ou sureaux à feuillage maculé sont à proscrire dans l'optique du « jardin de nature ».

Si vous habitez la campagne, peut-être avez-vous l'impression qu'il y a assez de « verdure » autour de vous. Rappelons-nous que le bocage aménagé par l'homme offre de moins en moins refuge aux espèces « anonymes » du monde végétal : le fusain, le prunellier, le houx, etc. se rarefient au rythme des arasements de talus. L'hiver, beaucoup d'oiseaux bocagers se rassemblent autour des fermes, des bourgs ; accueillez-les en leur offrant le repas qu'ils ne peuvent plus trouver en rase campagne !

Cet hiver, si vous voulez en savoir plus sur les visiteurs frileux de votre arzon, n'hésitez pas à écrire au **Groupe Ornithologique Normand, Université** — 14032 Cœdex.



EUROPEAN ORNITHOLOGISTS' UNION



More information:

<http://www.utu.fi/en/sites/eou2017/Pages/Migrant-Landbird-Study-Group-pre-conference-symposium.aspx>

The 11th Conference of the European Ornithologists' Union which is being held in Turku, Finland, on 18 - 22 August 2017, is coming closer. The scientific program committee has chosen 6 plenary talks, 10 sessions of pre-selected symposia, 20 sessions of oral presentations and 2 poster sessions. The programme is available at the conference website.

We would also like to announce that we will host a 2 day meeting organized by the Migrant Landbird Study Group in the 2 days prior to the EOU 2017 conference in Turku, Finland. Hence, this meeting will seamlessly join into the EOU start. Registration to this pre-conference meeting is done when you register to the EOU conference (starting 1 March 2017)



18-22.8.2017
University
of TURKU
FINLAND

European
Ornithologists'
Union
Conference

2017

PLENARY SPEAKERS

- Peeter Hõrak, University of Tartu, Estonia
- Erkki Korpimäki, University of Turku, Finland
- Peter L. Pap, Babes-Bolyai University, Romania
- Jane Reid, University of Aberdeen, UK
- Pat Monaghan, University of Glasgow, UK
- Henri Weimerskirch, CEBC-CRNS, France

SYMPOSIA

- Exploring avian genomes to reveal hidden secrets in ornithology
- Evolutionary consequences of social information use in birds
- Hot N cold: Ecophysiological adaptations of migrants and residents
- Orientation and navigation of birds: recent advances
- Advances in our understanding of hormonal regulation of migratory traits
- Natal dispersal movements in resident bird species
- Forest management and bird conservation: research advances and future directions
- Plumage colour and behaviour
- Co-infection in free-living avian systems: malaria and beyond
- The form and function of birds' nests

20 oral sessions + poster sessions

IMPORTANT DATES

- Abstract submission 2.1.–28.2. 2017
- Registration opens 1.3.2017

FIND US

www.utu.fi/eou

 #EOU2017



Turun yliopisto
University of Turku



Les oiseaux des ZPS

Tous les oiseaux ne sont pas communs. Le GONm se préoccupe de longue date des oiseaux communs : les enquêtes habitats, puis Tendances sont là pour le prouver. Il en est de même de l'approche semi quantitative de l'atlas des oiseaux nicheurs qui, sur des cartes déterminées, s'ajoute à l'approche qualitative qui se pratique sur toutes les cartes.

Mais tous les oiseaux ne sont pas communs, certains sont rares, voire très rares ; certains sont considérés comme suffisamment rares pour être listés sur les annexes de la « directive européenne oiseaux ». C'est à partir de ces listes qu'ont été désignées les ZPS (= zone de protection spéciale).

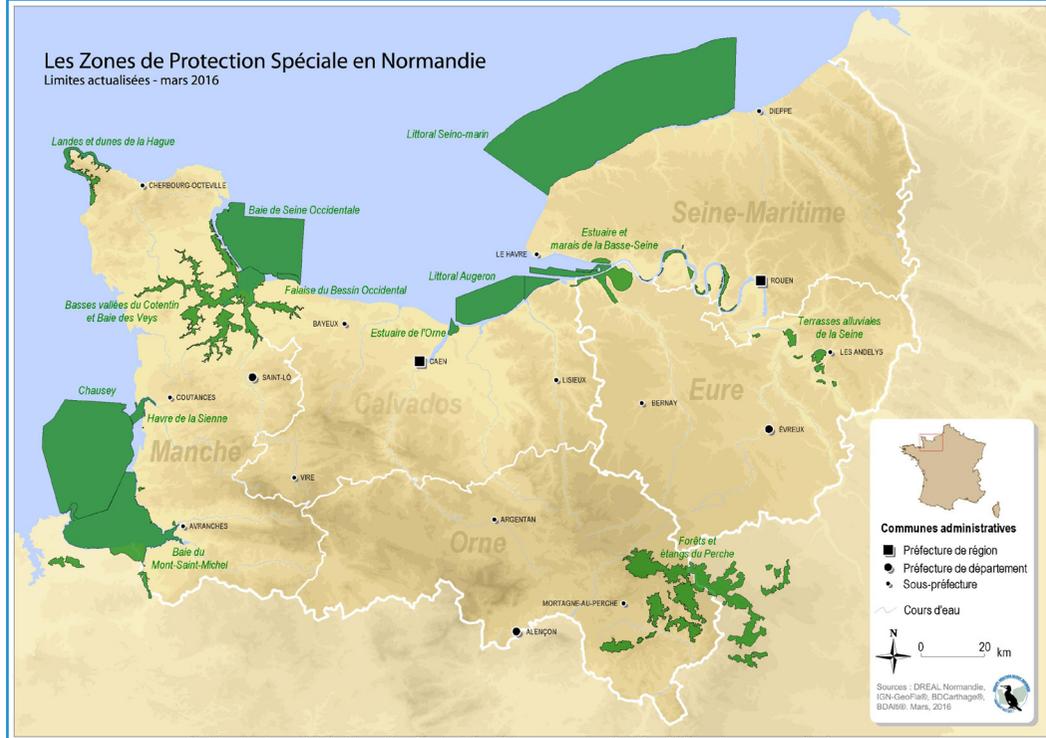
La carte ci-dessous vous montre où se situent les ZPS en Normandie : la France s'est engagée auprès de l'Union européenne à y faire tout ce qu'il fallait pour que le patrimoine ornithologique n'y décline pas. C'est là que le GONm intervient car il est le seul orga-

nisme à avoir les données ornithologiques qui permettront à la France de dresser un état des lieux et montrer quel est son bilan.

Le GONm a organisé un réseau qui lui permet de suivre, autant que faire se peut, ces ZPS. Nous y avons ajouté deux sites dont nous pensons qu'ils mériteraient d'être, eux aussi, des ZPS, la rade de Saint-Vaast-la-Hougue et les Marais de la Dives, mais ils n'ont pas été retenus par l'organisme décisionnaire. Nous avons aussi étendu la zone suivie sur la côte des havres en ne nous cantonnant pas au seul havre de la Seine.

Un autre site au moins mériterait un tel suivi : le large du nord-ouest de Carteret.

Pour chaque site, normalement, il y a un responsable bénévole aidé d'un salarié. Mais ce système a ses limites car, comme vous le voyez, dans le tableau ci-après, trois sites n'ont pas de responsable bénévole : l'estuaire de l'Orne, les forêts et étangs du Perche et l'estuaire et les marais de la





Basse-Seine. **Un appel est donc lancé ici pour ces trois sites.**

Chaque année, un bilan à diffusion interne, EPSION (état des principaux sites ornithologiques normands) a pour ambition de faire le point sur ces ZPS. Il est donc demandé aux responsables de ZPS de faire un bilan,

de septembre à août, en réunissant les informations qui relèvent de ces quatre chapitres:

1. Administration et gestion,
2. Activités humaines et dérangements,
3. Animations, si il y en a eu
4. Bilan ornithologique, avec les données sous forme d'un tableau Excel.

Sites	Bénévoles	Salariés
Baie du Mont-Saint-Michel	Pascal Hacquebart, Mathieu Beauvils, Jean Collette, Luc Loison et Thierry Grandguillot	Sébastien Provost
Iles Chausey	Gérard Debout	Fabrice Gallien
Iles Chausey ZPS étendue		
Havre de la Sienne	Bruno Chevalier	
Havres de la côte ouest du Cotentin		
Landes et Dunes de la Hague	Jérôme Bozec	Marié-Léa Travert
Rade Saint-Vaast-la-Hougue	Jocelyn Desmares	Régis Purenne
Baie de Seine Occidentale	Gérard Debout	Régis Purenne
Iles Saint-Marcouf		
Basses vallées du Cotentin et Baie des Veys	Alain Chartier	Régis Purenne
Falaises du Bessin Occidental	Alain Chartier	Régis Purenne
Estuaire de l'Orne	Non pourvu	James Jean Baptiste
Marais de la Dives	Marc Deflandre	
Littoral augeron	Didier Desvoux	James Jean Baptiste
Forêts et étangs du Perche	Non pourvu	James Jean Baptiste
Estuaire marais Basse-Seine	Non pourvu	Franck Morel
Terrasses alluviales de la Seine	Christian Gérard	Céline Chartier
Falaise de la pointe Fagnet	Gilles Le Guillou	Fabrice Gallien
Littoral Seino-marin		Gunter de Smet

En dehors même de cet aspect réseau, tous les observateurs du GONm sont concernés par la nécessité d'aller observer sur ces sites de façon prioritaire et de transmettre leurs données au responsable ou par RSS.

L'accent est à mettre sur les espèces pour lesquelles chaque ZPS joue un rôle important en raison des effectifs présents.



*Cigogne blanche
Photo Gérard Debout*



Liste des oiseaux

Vous trouverez **la liste des oiseaux cités en Normandie** à l'adresse suivante:

<https://huit.re/liste-oiseaux-normandie>

Cette liste comporte le code GONm, les noms scientifiques actualisés et les noms français utilisés en Normandie.

Cette liste est, autant que faire se peut, actualisée à la date de parution ; en gras, j'ai signalé les espèces qui ont été considérées comme nicheuses au moins une fois depuis le XIX^e siècle.

Au total, 479 espèces des groupes A à V ont été citées au moins une fois dans la littérature ornithologique normande. Pour certaines, il faut noter que cela ne veut pas dire forcément qu'elle a été vue en Normandie.

248 espèces ont niché au moins une fois en Normandie depuis le XIX^e siècle. Le prochain atlas 2016-2019 devrait nous permettre d'en découvrir environ 190.

Gérard Debout

Résumé

L'archipel des îles Saint-Marcouf, dans la Manche, est constitué de deux petits îlots. La construction d'un fort sur l'île du Large à compter de 1802 et d'un réduit de défense sur l'île de Terre ont donné lieu à la plus longue et plus nombreuse occupation du site. La Marine ayant conclu à la perte d'intérêt militaire, l'île de Terre a été affectée au ministère de l'instruction publique (puis au Muséum national d'histoire naturelle) en 1897 et l'île du Large au service des phares et balises avec création d'un feu sur le sommet du fort.

La dégradation des accès depuis les années quatre-vingts et la faible fréquentation ont permis le développement d'espèces nicheuses atteignant un niveau de population d'intérêt européen, qui s'est traduit par une désignation au titre de la directive Oiseaux.

L'intérêt paysager et architectural a été reconnu respectivement en 1981 et 2015.

La direction interrégionale de la mer Manche est-Mer du Nord envisageant de renoncer à l'affectation de l'île du Large, la rumeur d'une vente s'est propagée, alors même que les procédures préalables n'étaient pas engagées. Deux associations, l'une à finalité ornithologique et l'autre historique et architecturale ont mobilisé médias et élus pour plaider leur cause comme acquéreur.

La mission a analysé les arguments et propositions services de l'État, établissements publics, collectivités et associations pour évaluer leur faisabilité et leur compatibilité avec les engagements patrimoniaux et internationaux de notre pays.

La contrainte d'une servitude d'entretien du port et d'accès par l'intérieur du fort est apparue incompatible avec une vente, et extrêmement lourde pour un affectataire public. Au vu de la dégradation de la jetée et donc des conditions d'accès à l'île, le financement du remplacement du feu par trois nouvelles bouées lumineuses doit être envisagé par la sous direction de la sécurité maritime.

Le coût de restauration des accès nautiques dépasse six millions d'euros, auquel il faut ajouter 22 M€ pour une restauration complète, pour un site qui restera d'accès difficile. Ces montants paraissent disproportionnés au regard du patrimoine à restaurer dans les départements les plus proches. Les valorisations touristiques envisagées paraissent mal évaluées et le projet d'école de la mer, pour séduisant qu'il apparaisse en premier abord, n'a pas fait l'objet d'approche économique.

L'interdiction d'accès du 1^{er} avril au 31 juillet pour préserver les enjeux ornithologiques a été jugée pertinente au regard des règles issues de la jurisprudence.

La mission, après avoir rappelé les positions des différents acteurs, estime que la vente à un privé n'est pas une solution garante du respect des enjeux patrimoniaux de l'île.

Elle propose d'organiser une réunion avec les collectivités potentiellement concernées afin de leur faire partager ses conclusions et de vérifier leur positionnement sur une cession de l'île à leur profit dans un objectif de restauration du fort et de ses annexes, tout en respectant les limitations de fréquentation. À défaut, la mission recommande que l'État affecte l'île du Large au Conservatoire du littoral, sans ouverture au public et sans obligation de restauration du fort et du port. Transitoirement, une affectation à la DREAL Normandie peut être envisagée compte tenu des procédures à conduire.



Protection : la page des réserves

Saint-Marcouf

Vous connaissez tous les menaces que font peser sur notre réserve de l'Île de Terre à Saint-Marcouf, les actions menées par les « restaurateurs » de l'Île du Large ... sans compter les menaces et même, d'ores et déjà, les destructions que cette association fait peser sur le patrimoine ornithologique de l'Île du Large.

Un rapport du Conseil général de l'environnement et du développement durable est paru le 19 décembre dernier. On peut dire qu'il conforte notre position en particulier la recommandation 2 que nous souhaitions depuis longtemps.

Si l'Île du Large est finalement affectée au Conservatoire du Littoral, compte tenu de la convention que nous allons signer avec le CEL, nous pourrions enfin suivre le patrimoine ornithologique de l'Île du Large sans que les nicheurs soient dérangés par l'association « adverse ».

Voici le résumé et les recommandations de ce rapport du CGEDD.

Liste des recommandations

- 1. Demander au service des phares et balises l'étude comparative du coût du maintien en état des accès au feu et de celui de la création des équipements nautiques de substitution et faire arbitrer la sous direction de la sécurité maritime.....16**
- 2. Prendre un arrêté de protection de biotope sur la partie émergée des îles pour garantir la préservation du potentiel ornithologique quel que soit le propriétaire ou l'affectataire.....19**
- 3. Organiser sous l'égide du préfet une réunion avec l'ensemble des collectivités locales pour exposer les conclusions du rapport afin que celles-ci précisent sous trois mois leur position quant à une cession onéreuse de l'île du Large à leur profit. Les conditions d'un transfert au conservatoire du littoral en cas d'absence d'intérêt de leur part seront bien précisées à cette occasion.....25**
- 4. En cas d'absence d'intérêt des collectivités territoriales pour la cession de l'île du Large, transférer l'affectation à la DREAL Normandie dans un premier temps, puis à terme au conservatoire du littoral sans ouverture au public ni restauration du fort.....25**



Protection : la page des refuges

Saint-Samson-de-Bonfossé : chambres pour touristes et refuge de nature, et vice versa.

Vendredi 3 février, rendez-vous au « Lavoir de Julia », sur la commune de Saint-Samson-de-Bonfossé /50. Signature et inauguration du 283^e refuge chez Sabine et Rémy Dinahet en compagnie de Joëlle Berthou, correspondante du refuge, de quelques amis adhérents et voisins, et 3 journalistes locaux. Nous ferons le tour des parcelles un peu tardivement en matinée mais les haies, le beau vallon humide et ses mares promettent de riches observations à venir : la mésange nonnette et le roitelet triple bandeau ont bien voulu nous honorer de leur présence. C'est qu'avant de passer aux travaux pratiques, il faut s'arrêter stratégiquement à la case « pédagogie » devant les journalistes (avec café et gâteaux, merci à nos hôtes). Car ce qui nous paraît évident ne l'est pas : quels oiseaux ici ? Pourquoi ? Toujours les mêmes ? Qu'est ce qui change ? Et le refuge, pour quoi faire ? Le refuge ici est un ensemble de chambres d'hôte, donc lieu de passage et d'accueil de touristes. Certains, attirés par le cadre boisé et l'ambiance calme sont curieux de la nature normande locale. Sabine et Rémy deviennent des passeurs d'information, et Joëlle correspondante du refuge, enrichit leurs connaissances. Quand nous disons que les refuges sont d'abord des lieux d'observation, mais aussi des prétextes à échanges de connaissances, ceux qui ont pour fonction

d'accueillir du public le sont doublément de par leur fonction économique. C'est aussi le cas des fermes qui ont un local de vente directe où nous avons déposé un panneau d'information. Si en plus notre rencontre est démultipliée par 3 articles de presse, tout le monde y gagne en visibilité : les oiseaux, les hôtes et le GONm ! Sans compter que le voisin agriculteur venu en ami est aussi un fin connaisseur des oiseaux (dont la cigogne noire qui passe chez lui)... et découvre le GONm. Actuellement, le refuge aligne plus de 40 espèces dont la poule d'eau, le martin-pêcheur, l'effraie, le bouvreuil, la fauvette des jardins, etc.

Le Lavoir de Julia (www.chambre-hote-manche.fr) est situé au sud de Saint-Lô chez Sabine et Rémy Dinahet, 1 la Doisnelière, Saint-Samson-de-Bonfossé 50750 Bourvallées (02 33 55 78 02).

Le prochain PC donnera un lien vers le tableau récapitulatif des refuges accueillant du public.

Jean Collette

*Inauguration du refuge de Saint-Samson-de-Bonfossé le 3 février entre collègues, amis et voisins de la Doisnelière
Photo Hélène Perraudou/Côté Manche*

